

Présents : Jean-Louis RICHARME, Monique D'ORAZIO, Bruno GUIDON, Nicole BERNARD-BERNARDET, Jean-Claude LOYEZ, Christiane PESSEY-DEBULLE, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL, Alain MARCHISIO, Benoît CLAVEL, Stéphane BOISIER.

Absente (excusée) : Corinne GOBBER.

Monique D'ORAZIO est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu de la dernière séance
- 2) Vote des subventions versées année 2010
- 3) Vote du budget primitif du BAE 2010
- 4) Vote du budget primitif du BP 2010
- 5) Affectation des résultats du BAE et du BP 2009
- 6) Vote des taux d'imposition

- 7) Assistance financière à une personne en difficulté
- 8) Prévision coupes de bois parcelles 29, 28 et 2 pour 2010
- 9) Demandes d'urbanisme
- 10) Avenant au Contrat Enfance Jeunesse
- 11) Location de l'appartement sud de l'école.

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
0	Rajout de quatre points à l'ordre du jour	- 2) vote des subventions versées année 2010, - 7) assistance financière à une personne en difficulté, - 8) prévision coupes de bois parcelles pour 2010, - 11) location de l'appartement sud de l'école.	
1	Compte-rendu du 25/02/2010	Avis favorable.	
2	Vote des subventions versées année 2010	Coopérative Scolaire 320,00 € Société d'Economie Alpestre 154,20 € Mutuelle C.M.P.P.C.T. 74,00 € Sou des Ecoles 1 gratuité de salle par an Club « Lou Z'Amojeux » 1 gratuité de salle par an Association Gentiânes 190,00 € Centre d'Animation Bouchet/Serraval 500,00 € + 1 gratuité de salle par an Office de tourisme Thônes/Val Sulens 4.258,93 € Association La Farandole 1.969,80 € Amicale des Sapeurs Pompiers du Bouchet 330,00 € Football-club de Thônes 60,00 € Rugby club de Thônes Aravis 48,00 €	
3	Vote du budget primitif du BAE 2010	Avis favorable à l'unanimité.	
4	Vote du budget primitif du BP 2010	Avis favorable à l'unanimité.	

5	Affectation des résultats du BAE et du BP 2009	Avis favorable à l'unanimité.	
6	Vote des taux des 4 taxes locales	Taxe d'Habitation : 12,26 % Taxe Foncière Bâti : 12,67 % Taxe Foncière Non Bâti : 70,34 % Taxe Professionnelle : 14,25 %	
7	Assistance financière à une personne en difficulté	Avis favorable pour annulation d'une créance de 200 €.	
8	Prévision coupes de bois parcelles 29,28 et 2 pour 2010	Avis favorable.	
9	Demandes d'urbanisme	CU 2010/03 : avis favorable mais fumièrre d'une exploitation agricole installée à proximité. DP 2010/02 : avis favorable. DP 2010/03 : avis favorable. DP 2010/04 : avis favorable. PC 2010/01 : avis favorable. PC 2010/02 : avis favorable.	
10	Avenant au Contrat Enfance Jeunesse : autorisation donnée au Maire pour signature	Avis favorable.	
11	<i>Sortie de la séance de Madame Nicole BERNARD-BERNARDET</i> Location appartement sud de l'école à Madame BERNARD-BERNARDET	Avis favorable.	

3. et 4. Vote des budgets primitifs du BAE et du BP 2010

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de budget primitif du Budget Principal et du Budget Annexe de l'Eau de la commission finances comme indiqué ci-dessous :

Budget de l'Eau

<i>Section</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
<u>Fonctionnement</u>	113 543,13 €	113 543,13 €
<u>Investissement</u>	94 291,11 €	94 291,11 €

Budget Principal

<i>Section</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
<u>Fonctionnement</u>	597 303,69 €	597 303,69 €
<u>Investissement</u>	443 203,64 €	443 203,64 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif du Budget Annexe de l'Eau et du Budget Principal pour les montants indiqués ci-dessus.

5. Affectation des résultats du BAE et du BP 2009

Au vu de la présentation du compte administratif du Budget Annexe de l'Eau, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'exercice 2009 fait apparaître un excédent de clôture d'exploitation de 13.724,15 €. Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de délibérer sur l'affectation de ce résultat. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire 724,15 € en « Autres réserves » à la section d'investissement de l'exercice 2010 du Budget Annexe de l'Eau et 13.000 € en « Excédent d'exploitation reporté » à la section de fonctionnement de l'exercice 2010 du Budget Annexe de l'Eau.

Au vu de la présentation du compte administratif du Budget Principal, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'exercice 2009 fait apparaître un excédent de clôture de fonctionnement de 146.754,26 €. Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de délibérer sur l'affectation de ce résultat. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire 117.311,50 € en « Excédent de fonctionnement capitalisé » à la section d'investissement de l'exercice 2010 du Budget Principal et 29.442,76 € en « Excédent de fonctionnement reporté » à la section de fonctionnement de l'exercice 2010 du Budget Principal.